

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

.....

Approbation du compte rendu de la séance du 10 février 2022

Le Conseil Municipal vote les comptes de gestion 2021 établis par la Trésorerie pour tous les budgets

++++

Alain Bouisset, adjoint au Maire, présente les comptes administratifs 2021 :

**Service de l'eau** en section de fonctionnement résultat positif de clôture de 66 596.82 €

en section d'investissement résultat négatif de 14 224.00 €

soit un solde positif de 52 372.82 €

**Lotissement** Résultat négatif en fonctionnement de 39 363.20€

Résultat positif en investissement de 81 650.55 €

Soit un solde positif de 42 287.35€

**Forêt** Résultat positif en fonctionnement de 13 873.42 € et en investissement de 31 318.19 €

Soit un solde positif de 45 191.61 €

**Microcentrale** Solde négatif de 209 241.38 €

**Commune** Résultat positif en fonctionnement de 422 392.54 €

Résultat positif en investissement de 294 492.78 €

Soit un solde positif de 716 885.32 €

++++

Monsieur le Maire présente les budgets pour l'année 2022 :

**Service de l'Eau** : En section de Fonctionnement 141 648.82 €      En Investissement 701 957.24 €

Nouveaux programmes : Assainissement Route de Caunes, mise en place de compteurs divisionnaires pour un montant prévisionnel de 657 600 €

**Lotissement** En section de Fonctionnement 42 287.35 €

En Investissement 81 650.55 €

**Forêt** En section de Fonctionnement 52 373.42€

En Investissement 56 291.61 €

Prévision de travaux de pistes forestières pour 56 291.61 €

**Microcentrale**

En Fonctionnement 233 396.38 €

En investissement 221 396.38 €

**Commune** En section de fonctionnement 1 087 258.23 € et en Investissement 1 780 801.50 €

Prévisions 2022 : Travaux de goudronnage de voirie pour un montant de 69 834.52 €

Aménagement Route de Caunes pour 835 243.10 €

Salle des fêtes pour 30 000 €

Cimetière pour 30 000 €

Aménagement dives dans le village pour 118 716 €

Acquisitions de bâtiments pour 130 000 €

++++

**VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide ne pas augmenter les taux qui avaient été appliqués en 2021 et vote donc les taux suivants :

Taxe foncière sur le propriétés bâties : 50 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73.04 %

++++

Des demandes de subvention complémentaires sont déposées pour l'aménagement de la Route de Caunes auprès de la Région pour les espaces verts et auprès du Département dans le cadre des amendes de police.

++++

Il est prévu la création d'un A.L.A.E. (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole). C'est un accueil de loisirs sans hébergement, qui prend en charge l'accueil des enfants durant le temps périscolaire.

++++

Local des Chasseurs : Il est recherché un emplacement sur la commune pour son implantation.

++++

Vote des subventions octroyées aux associations pour un montant total de 14 810 €

## SUBVENTIONS 2022 OCTROYÉES AUX ASSOCIATIONS ( 2022 DE 24)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les diverses demandes faites par les associations pour l'octroi d'une subvention au titre de l'année 2022. Il est entendu que seules les associations ayant fait une demande avec présentation de la dernière AG et des statuts de l'association seront éligibles aux subventions de la part de la commune.

Le Conseil décide et vote à l'unanimité le versement total de 14 810€ des subventions comme suit :

Nom de l'association	Montant en Euros octroyé
Anciens combattants PG	90
ACA	640
Coopérative Scolaire école publique d'Albine	550
Comité des fêtes d'Albine	1650
Entente des ténors	250
Thoré Football Club	100
l'Echo des Rochers	250
MJC St amans-Albine	6400
La Petite Loco	2450
DIVERS (autres Associations)	1000
Portage Repas à domicile	150
Vélo Club du Thoré	500
Union des Associations Humanitaires (Epicerie Sociale)	260
Albine Vélo Club	520